

Itinéraire de la Visite Pastorale.

Table with columns for dates (June, July, August, September, October) and names of locations (St. Cuthbert, St. Barthélemy, Ile du Pads, Berthier, St. Norbert, St. Gabriel, St. Félix, Ste. Elizabeth, Ste. Melanie, Kildare, L'Industrie, St. Thomas, Lanoraie, Lavaltrie, St. Salpice, L'Ascension, St. Jacques, St. Alphonse, Rawdon, Ste. Justienne, St. Esprit, St. Roch, St. Lin).

Comité de Retraitement.

Une dépêche télégraphique annonce que ce Comité, en majorité, a adopté une résolution recommandant que le salaire du Gouverneur Général soit réduit de £7,777 à £3,500 par an.

Majorité—Badgley, Boulton, Cameron, Cartier, Christie, Holmes, Hopkins, Papineau, Sherwood—9.

Minorité—Boutillier, Cauchon, Hincks, McDonald, McLean, Morrison, Viger, Cayley—8. Le même comité suggère de réduire le salaire de l'Orateur à £500, et celui des Membres à 10s par jour.

Au Rédacteur des Mélanges Religieux.

Monsieur, Le Rédacteur Propriétaire de la Minerve, après m'avoir gratuitement signalé, avec d'autres concitoyens honorables, à l'attention du public, a refusé l'insertion dans son journal d'une courte réponse que je destinais à repousser l'insulte. Il est aisé pour chacun de comprendre la justice d'un tel procédé, qui, d'ailleurs, n'est peut-être pas nouveau. La liberté de la presse, tant avancée par le Minerve, n'est-elle donc que celle de l'injure? N'existe-t-elle que pour les rédacteurs de journaux? Non; je ne puis le croire; et, si l'est, n'est-ce qu'un organe de ce parti qui s'honore du titre de libéral ait manqué d'une pareille manière à sa devise, tous ne lui ressemblent pas. Le rédacteur des Mélanges Religieux, étranger comme il l'est, à l'esprit d'hostilité qui a fait repousser ma juste demande, insérez, je l'espère, la réclamation dont j'accompagne cette note, ne fût-ce que par la simple considération de l'intérêt que je puis avoir, comme citoyen, à la soumettre au public. J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monsieur, Votre très humble serviteur, SABBREVOIS DE BLEURY.

Lundi soir, 17 juin 1850.

Nous insérons ci-dessous la réclamation que nous adresse M. De Bleury; mais pour faire acte de parfaite neutralité au sujet de l'affaire en question, nous faisons précéder sa lettre de l'article de la Minerve qui l'a motivée, afin que, pièces en main, le public soit à même de porter un jugement sur le différend soulevé entre lui et M. le propriétaire de la Minerve.

(De la Minerve.)

Assemblée de Corbeaux!—Nous voyons par l'Annuaire du 11 courant, que quelques personnes de Corbeaux, Etat de New-York, ont fait une assemblée dans le but de se préparer à célébrer dignement l'indépendance des Etats Unis, le 4 juillet prochain. Pour rendre la fête plus solennelle, ils ont décidé d'inviter un certain nombre de nos concitoyens annexionnistes: ce sont MM. L. J. Papineau, C. S. DeBleury, F. Johnson, J. Rose, L. A. Desaulles, J. Papin, C. Laberge, J. B. E. Dorion et David Kinnear, qui devront représenter, près de la République américaine, le Canada français, et le Canada anglais. Nous nous sommes compatriotes de l'Union se sont montrés impayables dans le choix qu'ils ont fait. Qu'on se figure ces aimables convives s'en allant, le jour de l'indépendance, deux par deux au banquet de Corbeaux! Qu'on se figure en tête MM. L. J. Papineau et C. S. DeBleury, se donnant le bras, et traînant à leur queue une petite procession comme suit: MM. F. Johnson, et L. A. Desaulles, MM. J. Rose et J. Papin, et enfin MM. J. Rose et J. J. Papin, et enfin MM. J. B. E. Dorion et David Kinnear! Quel coup d'œil pittoresque! Vraiment, pour ceux qui connaissent les personnages en question, il est impossible de ne pas sentir d'avance tout le plaisir que cette variété de figures devra procurer à nos amis de la République américaine. Il est donc à désirer que les invités, mettront de côté leur modestie bien connue, pour offrir à leurs compatriotes américains cette innocente réjouissance, et qu'ils descendront à se rendre à leur invitation, en assistant à ce banquet de Corbeaux!

Montréal 14 Juin, 1850.

Monsieur, M'étant absenté depuis près de quatre ans de toute participation aux affaires politiques de mon pays, j'ai cessé par la même d'être homme public; et je crois avoir raison de vous reprocher de ne pas sentir avec moi que cette circonstance seule devrait m'empêcher de faire des allusions insultantes dont s'honorent quelquefois certains journaux, et qui, je dois le dire, conviennent assez au caractère d'un voleur. Je me plains en ce moment de ce

qu'en signalant, d'après l'Annuaire, le fait que quelques personnes de Corbeaux (Etat de New-York) avaient projeté d'inviter l'Hon. M. Papineau et plusieurs autres, ainsi que moi, à la célébration de l'Anniversaire de l'Indépendance Américaine, le 4 juillet prochain, vous ayez accompagné cette nouvelle de remarques plus convenables à votre objet qu'elles ne le sont sous aucun autre rapport. Je m'occuperais moins peut-être de votre allusion à ces personnes, au nombre desquelles je me compte au point de vue de votre article, si je ne savais que votre système, qui consiste à flétrir les hommes afin d'avoir meilleur marché des opinions, a toujours son effet quelque part, et qu'il doit être, néanmoins, désavoué de tous ceux qui ne prennent pas la tâche d'écrivain pour un métier, ni le journalisme pour un moyen de spéculation quelconque. Je prétends donc, monsieur, ne point mériter l'insulte que comporte à mon égard l'article dont je parle, et que vos lecteurs se rappellent encore; j'espère, aussi, qu'en réfléchissant à ma réclamation, la généralité de vos lecteurs eux-mêmes concevra à quel point vous vous êtes écarté en cette occasion du devoir de journaliste et de celui de gentilhomme. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble serviteur, S. DE BLEURY.

LUDGER DUVERNAV, ECR., Propriétaire et Rédacteur de la Minerve.

(Pour les Mélanges Religieux.)

La lettre que nous publions ci-après contient des détails qui ne peuvent manquer d'intéresser ceux de nos lecteurs, surtout, dont les parents ont émigré aux Illinois durant ces dernières années.—On se rappelle que l'automne dernier, Mgr. l'Evêque de Chicago promit aux Canadiens de Bourbonnais d'aller passer la Fête-Dieu au milieu d'eux. Le zèle et affectueux Prêlat n'a pas fait défaut aux désirs ardents de ces fervents catholiques: il a fait un voyage de 30 lieues pour leur procurer les avantages et les consolations de sa visite, attendue avec une juste impatience.

Bourbonnais le 8 Juin, 1850.

M. L'EDITEUR, Fidèle à sa promesse notre bon Evêque est venu honorer de sa présence notre chère congrégation: versant comme à son ordinaire les bienfaits sur son passage. Le mercredi 29 mai il arriva parmi nous au moment où j'allais achever de préparer 45 petits enfants qui le lendemain accompagneraient chacun de leur ange gardien devant s'asseoir pour la première fois à la table sainte: la foule qui se pressait autour du confessionnal était considérable, plusieurs qui dans une autre circonstance avaient déposé leurs peines dans le cœur du bon pasteur, attendaient son arrivée. Sa première question après avoir, dans l'effusion de son cœur, donné sa bénédiction Episcopale, à ses enfants qui lui furent présentés, et aux fidèles accourus pour saluer son entrée, fut de demander si j'avais besoin d'aide. Il était déjà rendu à son poste pour entendre les confessions sans songer aux fatigues d'un voyage de 30 lieues dans lequel il fut sur le point de coucher à la belle étoile. Le jeudi, vrai jour que le seigneur avait fait pour lui, jour de joie et de bonheur, sa grandeur après avoir confessé jusqu'à sept heures, célébra la sainte messe et distribua la sainte communion à mon jeune troupeau et autres personnes préparées; il se chargea lui-même d'entretenir leurs cœurs dans un moment si doux ainsi que le soir à la renouation solennelle et publique des promesses du Baptême: je n'avais pas encore eu de première communion aussi nombreuse; le local de ma nouvelle église se prêtait admirablement bien à la beauté et au sublime de la circonstance. C'était pour un pays de mission un spectacle attendrissant de voir ces 45 petits anges du Seigneur, un cœur ardent à la main ayant chacun à son côté un autre enfant de sa taille également préparé pour la communion s'avancer vers un saint vieillard tenant dans ses mains leur Créateur et Rédempteur pour le déposer dans le tabernacle neuf de leurs cœurs.

Avant la grand-messe, le sacrement de la confirmation leur fut administré ainsi qu'à plusieurs autres qui n'avaient point encore eu le bonheur de le recevoir: total, 70 confirmés. Le Vendredi matin j'avais arrêté que Mgr. bénirait de nouveau ces enfants et les présenterait à Marie. Heureuse coïncidence! C'était le dernier jour du mois de Marie dont les exercices avaient été suivis avec édification; l'Eglise renfermait encore cette fois des députés de toutes les familles. Le reste du jour et le samedi furent exclusivement employés à entendre les confessions. Le Dimanche tout était prêt, nous avions trois chapelles ou reposoirs pour la procession du très-saint sacrement. Le temps était magnifique, l'Eglise était pleine, les Américains étaient accourus de diverses parts et sans croire à nos dogmes, ils les respectaient par leur tenue pleine de dignité! Les dames de ma congrégation s'étaient cotisées pour avoir un dais qui devait recevoir le St. Sacrement au moment où il sortirait de l'église; une multitude d'enfants des deux sexes agitaient en l'air des étendards de toute couleur: le chant grégorien, cette musique des musiques répété par les échos de la forêt produisit un effet admirable. Ah si nous eussions entendu ces mêmes chants répétés par les échos du ciel parmi les chœurs de esprits bienheureux, c'eût été bien plus charmant.

La foi nous les reconvoit, l'espérance nous les fait attendre, puisse la charité nous en obtenir les délices! Malgré les fatigues du jour, car il avait chanté pontificalement la grand-messe et les vêpres et fait la procession, Monseigneur passa le reste du jour à confes-

ser à aussi le lundi matin jusqu'à sept heures où il célébra la sainte messe; puis comme il connaissait ma position financière, il m'ouvrit sa bourse, me donna 50 piastres nous bénit et partit.

Voilà, monsieur, nos beaux jours, ces jours que la religion choisit entre tous les autres; nous avons eu au-dessus de 400 communions, le temps seul nous a manqué, pour en avoir davantage.

Mais nos pauvres Canadiens de Aurora, leur position m'afflige: avec 2000 âmes je ne puis guère quitter. Si pourtant je puis m'ouvrir un passage pour sortir, je voudrais y aller dans deux mois environ, quand monseigneur sera de retour de ses visites pastorales; je prendrais deux ou trois semaines pour préparer les enfants à la première communion et ferais venir notre évêque pour les confirmer.

Envoyez-nous donc de bons prières et priez pour nous. Agréez, M. l'Editeur, l'assurance de ma sincère estime.

COURVAULT, Ptre. Miss.

Nouvelles Religieuses.

MONSIEUR DE CHARBONNEL.—Une lettre particulière de Rome, du 14 mai, nous apprend les quelques détails suivants sur le nouveau Prêlat préposé à l'Eglise depuis si longtemps désolée de Toronto:

Mgr. de Charbonnel reçut ses Bulles, sans s'y être attendu, à Aix, le 18 avril. Le 23, il partait pour Rome, pour rejoindre au Souverain Pontife, une dernière fois ses craintes à accepter la redoutable charge de l'Episcopat. Arrivé à Rome le 26, force lui fut de se préparer, sans délai à son Sacre, et le 29 il entra en retraite, par ordre du Pape. Sa Sainteté a bien voulu faire à son égard un acte de condescendance vivement apprécié par son cœur si brûlant d'affection pour Pie IX. Elle lui permit de lui conférer elle-même l'Episcopat, et elle le sacra effectivement, le 21 de mai, mardi de la Pentecôte.

Mgr. de Charbonnel devait demeurer seulement quelques jours, à Rome, de là repasser en France, et après y avoir terminé quelques affaires se hâter de se rendre au milieu de ses chers diocésains.

Le Souverain Pontife a fait savoir à Mgr. l'Archevêque de Turin qu'il approuve pleinement sa conduite. Mais pendant que le prélat capif recevait les éloges et les encouragements du chef de l'Eglise, ses persécuteurs ne trouvaient pas les Juges devant lesquels ils voulaient le faire comparaître assez complaisants lui en donnaient de nouveaux, expressément choisis pour la circonstance. Le comte Giardi, conseiller d'appel, ayant refusé d'assister à la section d'accusation dont il était membre, a été destitué. Ce digne Magistrat motiva son refus de prendre part au jugement de l'Archevêque, en disant: "Je ne me crois pas compétent pour juger les Evêques, dont "le Pape seul est le Juge."

Le jour même où la chambre d'accusation prononçait contre l'Archevêque, Sa Grâce recevait une lettre du Cardinal grand Pénitencier, où il est dit: "Je me fais un devoir de vous témoigner, au nom de Sa Sainteté, la satisfaction pontificale pour la circulaire que vous avez adressée à votre clergé, pour lui servir de règle, à l'occasion de la loi relative au serf ecclésiastique."

Le courageux prélat continue à recevoir dans sa prison les hommages du clergé et des catholiques.

Les Evêques ne pouvant faire imprimer leurs circulaires, ont pris le parti de les envoyer manuscrites. Quelques uns de ces lettres sont tombées entre les mains des agents du gouvernement qui a fait emprisonner quelques curés.

MALTE.—Depuis les dernières révolutions d'Italie, Malte a été un lieu de rendez-vous pour les émigrés. Mais fois ne se sont pas montrés dignes de l'hospitalité que leur accordait le gouvernement anglais. Ils ont continué à ordir leurs trames dans l'île, à entretenir des intelligences avec les révolutionnaires de Naples, de Rome, de Florence, et de Turin, et ce qui est plus grave, ils ont essayé leur propagande irréligieuse sur les Maltais eux-mêmes.

Le gouverneur Mgr. O'Ferrall, indignement outragé par certains organes de la presse française et anglaise a livré à la publicité les notes officielles échangées à cette occasion avec Lord Grey. Ces pièces le justifient pleinement. La population Maltaise s'est vengée noblement de ces aventuriers italiens qui sacrifient leur foi et le passé de leur patrie catholique aux monstrueuses utopies Mazziniennes. Une illumination générale, des arcs de triomphe élevés dans les rues, un Te Deum, des panegyriques prononcés dans plusieurs églises, et un concours immense des habitants de la campagne ont célébré la rentrée de Pie IX à Rome. Le gouverneur de l'île, Irlandais catholique, et plusieurs officiers supérieurs de la garnison, se sont associés à cette fête religieuse. Le drapeau français flottait librement sur les armoiries pontificales, comme hommage rendu aux succès de l'armée d'Italie.

Les planteurs américains et les manufacturiers anglais.

La situation respective des planteurs de coton en Amérique et des manufacturiers anglais est assez singulière. Ces derniers veulent absolument réduire le prix de leurs tissus tandis que les planteurs font leurs efforts pour maintenir au taux actuel le prix de la matière première. Il est évident que cette lutte ne peut pas durer. Les uns ou les autres doivent céder. La question posée dans ces termes est résolue d'avance. Les manufacturiers de la Grande-Bretagne sont aux alphas; ils ne peuvent plus diminuer le salaire de leurs ouvriers qui s'ignent à peine de quoi s'acheter un morceau de pain à la fin de la journée, et d'une autre part il leur répugne

d'augmenter le prix de leurs tissus afin de ne pas diminuer la consommation. Pris entre les deux cornes de ce dilemme, ils ont eu recours à un moyen terme qui n'a fait qu'augmenter leur embarras. Ils ont refusé d'acheter le coton au prix auquel il était offert. Ils ont voulu en se coalisant régler le taux de la place et provoquer la baisse.

La prétention n'était pas soutenable. Il y a dans le commerce de ces nécessités fatales qui font la situation et contre lesquelles l'énergie humaine est impuissante. Les premiers principes d'économie politique nous enseignent que le prix de toute matière vendable ou montée ou tombée suivant le chiffre de la production. Le rapport entre ces deux termes est tellement rigoureux qu'il acquiert par la force même des choses une sorte de précision mathématique. Ce n'est pas là une pure affaire de convention, mais une loi naturelle et par conséquent inflexible. La hausse et la baisse sont la conséquence forcée, inévitable, d'un état de choses préexistant. La volonté des changeurs, à part quelques rares exceptions, n'y a aucune part. Nous avons dit à quelques exceptions, car il arrive parfois que la hausse est le résultat d'un accaparement, mais la hausse produite par cette cause ne peut pas se soutenir, et ne se déclare que sur une ou deux places à la fois. C'est le plus souvent la conséquence des plus égoïstes de quelques gros banquiers qui affaiblissent le mode entier, s'ils le pouvaient, pour arrondir leurs sacs d'écus.

Le prix des cotons ne peut pas être affecté par de parasites combinaisons. C'est une matière qui se repose difficilement à cause de son volume et que des besoins impérieux sollicitent incessamment. Les détenteurs peuvent tout d'abord refuser de vendre, mais si le prix qu'ils exigent n'est pas justifié par des causes naturelles, ils sont forcés à moins de vouloir leur propre ruine, d'accepter un cours raisonnable.

Revenons aux manufacturiers anglais. Leur conduite s'explique facilement par les réflexions qui précèdent. Ils ont douté jusqu'au dernier moment de la bonne foi des marchands américains. John Bull et le frère Jonathan se savent l'un et l'autre très ruses et cette conviction leur impose à tous deux une certaine réserve dans leurs opérations mutuelles. Or, cette fois John Bull se disait que la récolte de coton aux Etats-Unis avait atteint la moyenne ordinaire, et que d'habiles spéculateurs avaient imaginé les crevasse, la sécheresse, l'inondation et les chenilles pour faire croire à une diminution de la récolte. Les grands exploiters de Manchester, voulant conserver leur réputation proverbiale de finesse et craignant d'être surpris par les Yankees, ont fait preuve d'une naïveté vraiment inexplicable. Ils n'ont pas compris que l'humanité de la presse américaine excluait toute pensée de fraude et de mensonge. Un conte absurde est bien vite démenti, même lorsqu'il s'agit de coton, car enfin tout le monde n'est pas planteur ou marchand.

Voilà ce que les manufacturiers se fussent dit s'ils eussent été moins habiles, mais, on le sait, pour avoir un peu de raison il ne faut pas toujours avoir beaucoup d'esprit. Or, John Bull en a eu beaucoup trop, dans cette circonstance et c'est ce qui l'a perdu. A force de se raidir contre l'évidence, il en est venu à compromettre ses plus chers intérêts. Tant pis pour lui, qu'il tâche d'être moins soupçonneux à l'avenir.

Les manufacturiers anglais ont à la merci des détenteurs de la récolte de 1849. S'ils eussent moins voulu prêter l'oreille aux suggestions qui leur venaient de ce côté de l'Atlantique, ils auraient opéré modérément et n'auraient pas accepté toutes sortes de commandes à des prix stipulés d'avance et qu'un revirement dans le marché peut rendre ruineux. Nous savons qu'il est difficile d'enrayer sur cette voie et qu'une manufacture, pour motif sur crédit, est obligée de sauver le mouvement de la place. Nous savons les nécessités fatales auxquelles ce labeur incessant de la production est soumis, et ce serait ici l'occasion de faire de la théorie. Mais que signifient des phrases devant une accablante réalité? Ce que nous maintenons, c'est qu'avec un peu de prudence, un peu de prévoyance, l'industrie peut amortir le contre-coup d'une situation malheureuse, atténuer les effets d'un état de choses inévitable.

Donc, les manufacturiers anglais seront obligés de céder et le dernier steamer nous a rapporté la nouvelle inattendue d'une hausse sur les cotons. Cette tendance se maintiendra sur la place jusqu'à ce que la récolte de l'année dernière soit épuisée. Le coton coûtera cher mais il faudra bien qu'on l'achète.

Nous avons lu quelque part que si la guerre venait à se déclarer entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ceux-ci au lieu de courir aux navires marchands de la Grande-Bretagne et de livrer de grandes batailles, n'auraient qu'à interdire la sortie des cotons. La chose serait facile. Le gouvernement achèterait la récolte, revendrait le nombre de balles nécessaires pour les besoins de l'intérieur à la condition que pas une livre ne sortirait du pays et mettrait le feu au reste. L'Angleterre serait dès lors ruinée. Elle serait obligée de faire rentrer ses escadres et de rappeler ses armées pour contenir le peuple que la faim pousserait à l'insurrection.

Cette éventualité, dont la prévision frappe de terreur les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne, tendra à rendre la guerre à peu près impossible entre les deux peuples. Et voilà comment la solidarité des nations, établie par les rapports commerciaux, devient une garantie de la paix et un empêchement aux luttes impies qui, dans les derniers siècles ont si souvent enflammé les plus beaux pays de l'Europe. Quoique fissent et quoique disent les faiseurs de système, la moralité, le bonheur des peuples, ne dépend pas d'une théorie ou de la prédication d'une doctrine, mais de la situation matérielle qui leur est faite. La doctrine exerce son action sur l'être individuel qu'elle rend meilleur, mais le grand moteur de la civilisation est la fait, la réalité, l'événement. Voilà pour moi la philosophie et la religion seules ne suffisent pas à moraliser les masses, voilà pourquoi l'homme d'Etat véritablement éclairé se préoccupe avant tout des résultats matériels.

Nous avons reçu, ce matin, le billet suivant. L'anonyme gardé par son auteur, nous autorisait à le mépriser. Cependant, notre caractère de franchise nous décide à le livrer à la publicité. La réponse à la question qu'on nous y adresse n'étant pas de notre ressort nous soumettons la dite question à celui à qui il sera, sans doute, facile d'y répondre, nous voulons dire à M. le compositeur du tableau du typhus.

Montréal 16 juin 1850.

Monsieur, Dans votre journal de vendredi, vous nous annoncez que le "Tableau du Typhus" nous venant de 1847, sera placé dans l'Eglise de Bonsecours le 30 du courant etc. Comme vous y appelez l'attention et la générosité du Public, pourriez-vous demander l'explication de l'absence d'un prêtre? Cinq y ont été déposés leurs vies. Comme victimes spirituelles, pour ainsi dire, et le public (si le Public y est pour quelque chose) leur doit une place dans son souvenir. Un mot en réponse donnera beaucoup de satisfaction, car c'est un sujet de remarque.

Je suis, etc.

"RECONNAISSANCE"

CIRCULAIRE.

Le Soussigné à l'honneur d'informer le public et en particulier les MM. du Clergé, les Commissaires d'Ecoles et les Instituteurs, que l'encouragement qu'il a reçu, et pour lequel il offre ses plus sincères remerciements, l'a mis en état d'imprimer tous les LIVRES pour les écoles élémentaires et autres qui peuvent être publiés avec avantage en ce pays, et que l'on serait obligé d'importer de l'étranger sans le patriotique encouragement qu'on lui a accordé depuis son début dans cette branche d'industrie. Il a maintenant en main, un assortiment très-considérable de LIVRES et FOURNITURES d'ECOLE, ainsi qu'un grand nombre de PETITS LIVRES et IMAGES propres à être donnés en prix aux examens.

Aussi: — Un grand nombre de différents objets qui se rattachent à la Librairie, et trop long à énumérer ici qu'il vendra aux prix les plus réduits.

J.-BTE. ROLLAND, No. 24, rue St. Vincent.

Montréal, le 18 juin 1850.

BAZAR!

MARDI prochain, le 18 du courant, à 4 heures P. M. on ouvrira dans la maison de M. Deslisle, au coin des rues Notre-Dames et Bonsecours, un BAZAR dont le but est de soutenir l'Asile de St. Jozeph, situé dans le faubourg de Québec.

Ce BAZAR sera sous la direction des Dames A. Lévesque, A. Gravel, F. Leclaire et P. St. Jean. Les personnes charitables qui ont quelques objets qu'elles désirent donner à ce BAZAR sont priées de les remettre à Mde. Lévesque ou à Mde. Gravel; celles qui préfèrent fournir à la table des rafraichissements voudront bien s'adresser à Mde. Leclaire ou à Mde. St. Jean. Les journaux de cette ville sont priés de reproduire cette Annonce.

Montréal, ce 11 juin 1850.

ATTENTION!

LA CLEF DES PRINCIPAUX DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE.

DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vendre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 s. Monroël, le 7 juin 1850.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT reçus et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de province. Tous ces livres sont solidement reliés ou défilamment cartonnés avec illustrations.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Aussi: — Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en paiement des Débentures.

E. R. FABRE ET Cie.

Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

IMAGES NOUVELLES.

Reduction de prix.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et petits formats, qu'ils offrent à 7c, 12c et 30c les 100 feuilles.

E. R. FABRE ET Cie.

Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANCAIS.

Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET Cie.

Rue St. Vincent, No. 3. 21 mai 1850.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LES Syndics de l'Eglise, etc., de St. Urbain, reçoivent des propositions pour les constructions d'une Eglise, Sacristie et Presbytère à être érigés dans la susdite Paroisse. Les Plans et Devis seront déposés chez M. Doucet, un des Syndics résidant au rang double à date du QUINZE MAI présent. Les propositions seront reçues par lettres cachetées le ou avant le 30 juin prochain. L'entrepreneur devra être une personne solvable ou fournir des cautions à la satisfaction des Syndics.

Les lettres adressées aux Syndics des basses de St. Urbain via Ste. Martine.

Par ordre, JOS. BUREAU.